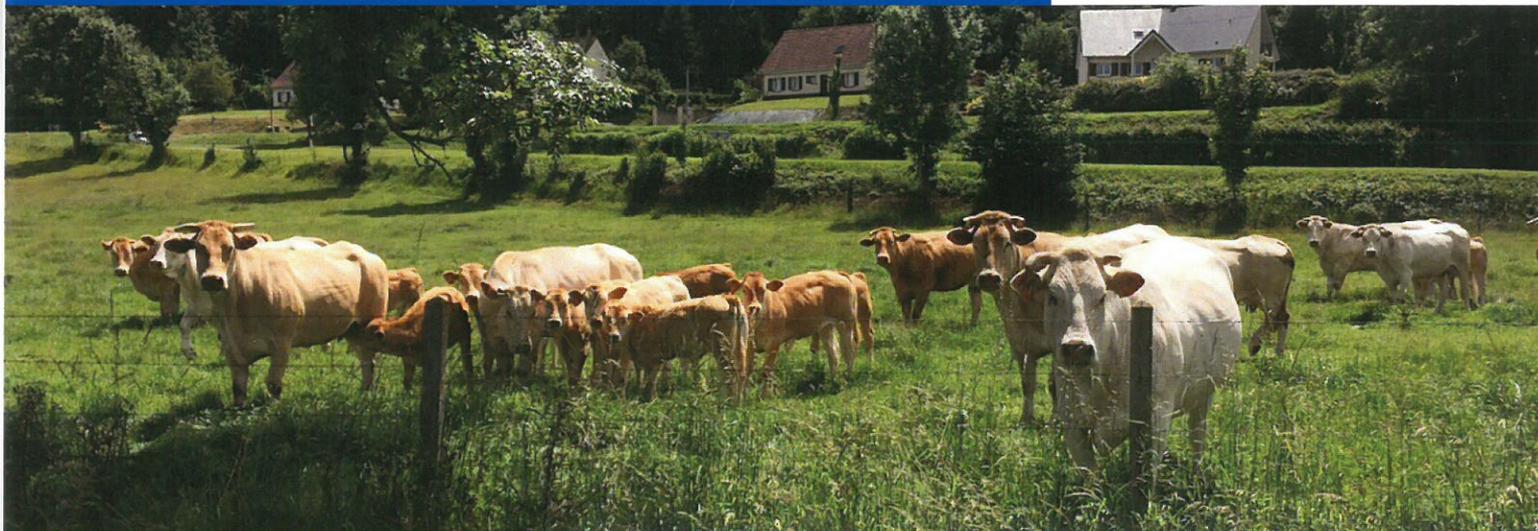
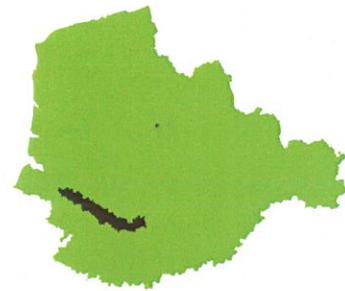


# Maintien de l'agriculture dans la Moyenne vallée de la Somme



## Chiffres clés

900 ha sur 41 communes

183 sièges d'exploitations  
dont 108 éleveurs

- SAU moyenne : 89 ha
- Surface en herbe moyenne : 10 ha

### Polyculture-élevage

essentiellement avec une prédominance  
de l'élevage bovin viande

24 exploitants engagés dans le PMAZH  
en 2018



## Type de milieux naturels

Prairies et bas-marais tourbeux alcalins

Reconnaissance du territoire : ZNIEFF,  
Natura 2000 (ZSC et ZPS) et site Ramsar

Flore patrimoniale : Orchis négligé  
(*Dactylorhiza praetermissa*), Ache rampante  
(*Apium repens*), Silène fleur-de-coucou  
(*Lychnis flos-cuculi*)

Faune patrimoniale : Vanneau huppé  
(*Vanellus vanellus*), Criquet ensanglanté  
(*Stethophyma grossum*), Procris de l'Oseille  
(*Adscita statices*)

**La Moyenne vallée de la Somme** constitue le plus vaste ensemble de marais tourbeux alcalins de l'Ouest de l'Europe. Ces milieux présentent un intérêt écologique et paysager exceptionnel reconnu à différentes échelles et accueillent de très nombreuses espèces remarquables, de flore comme de faune.

Ce vaste ensemble humide tourbeux constitue un continuum biologique, hydraulique et paysager associé à une identité sociale et historique particulière. Il subit aujourd'hui de fortes pressions : l'abandon des pratiques d'entretien traditionnelles et notamment de l'élevage, le retournement de prairies, la présence d'habitations légères de loisirs, l'extensification de l'urbanisation provoquent la fragmentation des milieux, la disparition de certains habitats naturels et la détérioration de la qualité de l'eau.

Le secteur de la vallée situé entre Corbie et Abbeville (la Moyenne vallée de la Somme) présente des enjeux agro-écologiques élevés, avec une activité d'élevage essentielle. Le maintien des prairies et donc de l'élevage est une priorité sur ce secteur afin d'en préserver la biodiversité.



Programme d'action en faveur du maintien  
de l'agriculture en zones humides  
du bassin Artois-Picardie



## Actions menées

- **Caractériser le territoire et l'agriculture pratiquée** (enquête auprès de 55 agriculteurs du territoire, occupation du sol, bilan des MAEC, cartographie des prairies humides).
- **Accompagner techniquement les agriculteurs et améliorer la gestion des prairies humides** (accompagnement technique et économique individuel, mesure de productivité des prairies, production de références spécifiques au territoire, comparaison des performances techniques et économiques des élevages, gestion du parasitisme, concours prairies fleuries, formation à la reconnaissance de plantes indicatrices des prairies, suivi agro-écologiques de prairies humides).
- **Intervenir sur le foncier pour lui rendre sa vocation agricole** (recensement du foncier public disponible, accompagnement des communes volontaires pour la restauration de prairies humides).
- **Valoriser les productions agricoles produites de façon durable dans les zones humides** (favoriser l'émergence d'une agriculture relocalisée et à valeur ajoutée, favoriser une production et une consommation locale).
- **Améliorer l'action publique pour favoriser le maintien de l'activité agricole dans les zones humides** (caractérisation du territoire de la Moyenne Vallée de la Somme et l'agriculture pratiquée dans le secteur, animation pour le développement des contractualisations des MAEC).
- **Mieux connaître, préserver le patrimoine naturel** (suivi des habitats naturels et des espèces, cartographie des prairies humides, relevés phyto-sociologiques des prairies des exploitants engagés dans le programme tests d'indicateurs faunistiques et floristiques).



Silène à fleur de coucou



Criquet ensanglanté



Partenaires financiers : Agence de l'Eau Artois-Picardie, Conseil départemental de la Somme, Chambre d'agriculture de la Somme, Conservatoire d'espaces naturels Picardie, Avenir Conseil Elevage, Bio en Hauts-de-France, Vet'el

## Contacts

Conseil départemental de la Somme  
Sophie GUEGAN  
Chargée de mission biodiversité  
03 22 71 83 56 - [sguegan@somme.fr](mailto:sguegan@somme.fr)

Chambre d'agriculture de la Somme  
Stéphane VERSCHURE  
Responsable Equipe Productions  
animales - 03 22 33 69 76 -  
[s.verschure@somme.chambagri.fr](mailto:s.verschure@somme.chambagri.fr)

Conservatoire d'espaces naturels Picardie  
Clémentine COUTEAUX  
Responsable Somme  
03 22 89 84 10  
[c.couteaux@conservatoirepicardie.org](mailto:c.couteaux@conservatoirepicardie.org)



Établissement public du Ministère chargé  
du développement durable